



# Lettre du maire

À LA POPULATION

Hôtel de Ville  
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier  
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00  
Fax 01 45 59 22 22

## Mesdames, Messieurs, chers Villejuifois·es

Lors du Conseil municipal du 14 février la majorité municipale a voté unanimement un budget 2022 ambitieux. Il est conforme aux engagements que nous avons pris devant vous lors des élections municipales. Il marque une nouvelle étape dans notre volonté de construire une ville plus solidaire, engagée dans la transition écologique et tournée vers la participation citoyenne.

En 18 mois, nous avons déjà enclenché de nombreux changements :

- Avec la protection de l'OPH ou l'aboutissement des projets de renouvellement urbain des quartiers Lebon-Lamartine et Alexandre Dumas, nous avons fait le choix de redonner la parole aux habitants pour maîtriser leur quotidien. Et de permettre à chaque Villejuifois de continuer à vivre dans sa ville.
- Avec les festivités organisées durant l'été de Villejuif Respire, les structures rénovées pour les jeunes dans les quartiers, l'aide à la rentrée scolaire pour tous les enfants de l'élémentaire, l'investissement dans les écoles ou le soutien au mouvement associatif, nous avons contribué à reconstruire du vivre ensemble.

**18 mois pour :**  
**> Redonner la parole aux habitants.**  
**> Reconstruire le vivre ensemble.**  
**> Mieux vous protéger.**



- Avec notre centre de vaccination itinérant, la réorientation des missions de notre police municipale ou l'accompagnement apporté par les services municipaux aux plus fragiles, nous avons fait le choix de mieux vous protéger.

2022 va permettre d'aller plus loin avec le déploiement de 51 de nos 79 engagements de campagne. C'est l'idée que je me fais de ma responsabilité envers vous : tenir nos engagements.

Après deux ans de crise sanitaire, des conséquences économiques et sociales qui ont bouleversées nos modes de vie, nous avons besoin de retrouver le chemin des temps heureux. L'équipe municipale est pleinement engagée autour de moi dans cette nouvelle séquence de notre mandat. Remobiliser et adapter le service public communal pour qu'il réponde mieux encore aux besoins que vous exprimez voici la boussole que nous nous sommes fixée.

La priorité sera cette année donnée à l'Education et à la Petite enfance qui représente le premier poste de dépenses de la ville avec plus de 26 M€ avec :

- Des fournitures scolaires gratuites,

**Priorité à l'Education et à la Petite enfance**

# Lettre du maire

À LA POPULATION



- Une augmentation de la dotation versée aux écoles,
- 2,5 M€ de travaux dans les bâtiments scolaires,
- Un nouveau Projet éducatif de Territoire...


Ce sera aussi un moment charnière pour le développement durable à Villejuif avec :

- Le renforcement des îlots de fraîcheur,
- L'entretien et la rénovation de plusieurs parcs,
- L'isolation des bâtiments publics,
- Le début de la suppression des plastiques dans les cantines scolaires...

Enfin ce budget garantira des projets 100% citoyens avec la règle intangible de l'élaboration des projets avec vous, mais aussi la création des conseils de quartier et le lancement des premiers budgets participatifs. A ces priorités vous rajouterez l'inauguration

de la Maison des arts martiaux, la réalisation de 3 courts de tennis ou l'ouverture d'un nouvel espace de service public à Dumas et vous aurez les grandes lignes d'une année 2022 tournée vers le développement des réponses à vos attentes.

Mais à l'heure où je vous écris, je sais que bon nombre d'entre vous sont aussi préoccupés par la situation internationale et la guerre en Ukraine. J'ai eu l'occasion dès les premières heures d'exprimer ma colère concernant les tenants de la guerre et ma solidarité envers les populations civiles victimes. Villejuif a été marquée dans son histoire par une indéfectible volonté de défendre la paix, nous resterons fidèles à cet engagement en participant à toutes les initiatives qui pourraient être utiles.

Bien à vous,  


**Pierre Garzon,**  
 Maire  
 Conseiller départemental  
 du Val-de-Marne

